

[Text]

The current operation of the abortion law in Canada makes access to this service unequal and unfair. The law has no requirement that a hospital have a therapeutic abortion committee or that existing committees be active and approve abortions. In our province, access to abortion services is very limited. Women who cannot afford travel outside the province suffer from lack of access to this health care service. I understand that this is also the situation in P.E.I., although the mainland of Canada and the United States is much more accessible to the women in P.E.I. than to the women in Newfoundland. They do not have to go across the Gulf of St. Lawrence on a ferry.

• 1645

The operation of the abortion law has a significant impact on the equality of women and should be reviewed by this committee.

On violence against women, women are the victims of sexual assault and wife abuse. Changes to the Criminal Code to bring sexual assault in line with other forms of physical assault have improved conditions for women victims who must testify in court. The administration of this law, however, may need review. If, for example, persons convicted of sexual assault are given light sentences, as has been suggested in news reports of a recent court decision in western Canada, or police do not lay assault charges against men who physically assault their wives, then we will not achieve equality of results.

Funding for shelters for battered women and rape crisis centres is another issue. These services have come into being because of the work and dedication of women who are concerned with helping other women. Although some public funds have been made available, these services are constantly underfunded and there are not nearly enough to meet demand. It is a sad commentary to say, but in this country we have crisis lines for people poaching salmon and we do not have crisis lines for women who are battered and children who are sexually abused in their homes.

On social services, women continue to be the majority of the poor in Canada. Massive protests by senior citizens against the planned de-indexing of old age pensions were successful in changing the government's mind on that particular recent budget proposal. Other proposals that will hurt other low income women, particularly single mothers, remain. Women, because of their economic position, also bear the brunt of decisions to cut back social services.

[Translation]

probable, malgré tout, que les gouvernements projettent d'offrir eux-mêmes ce service.

Vu l'opération de la Loi sur l'avortement au Canada, actuellement, les services d'avortement ne sont pas dispensés de façon uniforme ni juste. La loi ne prescrit pas pour les hôpitaux la présence de comités d'avortement thérapeutique, ni que les comités existants soient agissants et approuvent les demandes d'avortement. Dans notre province, l'accès aux services d'avortement est très limité. Les femmes qui n'ont pas les moyens financiers de se rendre à l'extérieur de la province ne peuvent pas profiter de ce service médical. À ma connaissance, la situation est la même à l'Île-du-Prince-Édouard bien que les femmes de cette province aient beaucoup plus facilement accès aux continents canadien et américain que celles de Terre-Neuve. Elles ne sont pas tenues de franchir le golfe du Saint-Laurent par traversier.

L'application de la Loi sur l'avortement a un impact notable sur l'égalité des femmes et devrait être passée en revue par ce Comité.

En ce qui concerne les actes de violence à l'égard des femmes, ces dernières sont victimes d'attentats aux moeurs et sont battues par leurs conjoints. Les modifications apportées au Code criminel afin de classer les attentats aux moeurs au même rang que les autres formes de voies de fait ont amélioré la situation des femmes victimes qui doivent témoigner devant les tribunaux. Toutefois, il peut être nécessaire d'examiner l'application de cette loi. Si, par exemple, les personnes accusées d'attentat sexuel reçoivent des peines légères, comme les bulletins d'information sur une décision judiciaire prise récemment dans l'ouest du Canada le proposent, ou si les policiers ne portent pas une accusation de voies de fait contre les hommes qui violentent leurs femmes, les résultats ne seront pas équitables.

Une autre question concerne les fonds destinés aux foyers pour femmes battues et aux centres de secours pour femmes violées. Ces services existent grâce aux efforts et au dévouement des femmes qui désirent aider d'autres femmes. Bien qu'ils reçoivent certaines subventions, ces services manquent constamment de fonds et ceux-ci sont loin d'être suffisants pour satisfaire à la demande. Il est triste de constater que dans notre pays, les braconniers de saumons peuvent obtenir du secours par téléphone tandis que les femmes battues et les enfants qui subissent des agressions sexuelles au foyer ne le peuvent pas.

En matière de services sociaux, les femmes constituent toujours la majorité des personnes vivant sous le seuil de la pauvreté au Canada. Les retraités qui se sont opposés massivement à la désindexation prévue des pensions de retraite ont récemment réussi à faire changer cette proposition particulière du gouvernement. Il reste d'autres propositions qui auront des effets préjudiciables sur les femmes gagnant de faibles revenus, particulièrement les mères célibataires. En raison de leur situation économique, les femmes subissent aussi le poids des décisions relatives à la réduction des services sociaux.